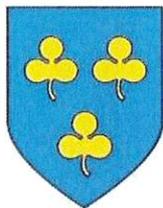


MAIRIE

DE

GRANDRIS

Secrétariat ouvert :
Du lundi au samedi de 10 h à 12 h



La réunion ordinaire et publique du Conseil Municipal se tiendra à la Mairie, le :

LUNDI 10 MARS 2025 A 20 H

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 12 février 2025
- Délibérations :
 - Commune :
 - Présentation et vote du compte administratif et du compte de gestion 2024
 - Présentation et vote du budget primitif 2025
 - Centre Municipal de Santé :
 - Présentation et vote du compte administratif et du compte de gestion 2024
 - Présentation et vote du budget primitif 2025
- Droit de préemption (DIA)
- Informations diverses
- Informations des commissions communales
- Questions diverses

Grandris, le 04 mars 2025
Le Maire,
Pascale JOMARD

